

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-636/SG/FIN accordant une subvention de cinquante-cinq mille francs Djibouti (55.000 FD.) à l'Assoriation des jeunes et de la culture du TFAI).

n° 71-636/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
27 avril 1971

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1971

Date du numéro
10 mai 1971

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de cinquante-cinq mille francs Djibouti (55.000 F.D.) est accordée à l'Association des jeunes et de la culture du T.F.A.I. à titre de participation du Territoire aux frais d'installation et de démarrage de cet organisme. La dépense susvisée est imputable au Chaîne 98

article 2

paragraphe 10, budget du Service local. exercice 1971.